



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Ligne ferroviaire TER Lyon - Ambérieu en Bugey

Question orale n° 519

Texte de la question

M. Romain Daubié attire l'attention de M. le ministre des transports sur les dysfonctionnements récurrents et particulièrement préoccupants de la ligne TER Ambérieu-en-Bugey - Lyon, qui constitue un axe de mobilité essentiel pour les habitants du département de l'Ain et, plus largement, du nord de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette ligne est empruntée quotidiennement par de nombreux salariés, étudiants et usagers contraints, pour lesquels le train représente souvent la seule alternative à la voiture individuelle. Si le développement des transports ferroviaires du quotidien est affiché comme une priorité nationale, la réalité vécue par les usagers de cette ligne est tout autre. Retards fréquents, suppressions de trains, rames surchargées aux heures de pointe et information voyageurs insuffisante composent un service devenu imprévisible et source de fortes tensions. Ces dysfonctionnements répétés ont des conséquences concrètes sur la vie quotidienne des usagers, qui peinent à respecter leurs horaires de travail, leurs obligations universitaires ou familiales, et voient leur qualité de vie fortement dégradée. De nombreux habitants de l'Ain, résidant en zone périurbaine ou rurale, ont fait le choix du train dans une logique à la fois économique et écologique. Or, face à l'absence de fiabilité du service, certains sont contraints de reprendre leur véhicule personnel, au détriment des objectifs de transition écologique et de lutte contre la congestion routière. Cette situation est d'autant plus incomprise que les causes des difficultés sont identifiées de longue date : infrastructures vieillissantes, saturation de certains tronçons, manque de matériel roulant disponible et tensions sur les effectifs. L'exemple des usagers effectuant quotidiennement le trajet entre Ambérieu-en-Bugey et Lyon illustre pleinement ces difficultés. L'ADULA dénonce le dysfonctionnement répété de cette ligne notamment avec la présence d'une seule rame au lieu de deux. Beaucoup d'entre eux anticipent désormais des marges de retard importantes, voire renoncent à certaines opportunités professionnelles, faute de pouvoir compter sur un service régulier. Ce sentiment d'abandon fragilise la confiance dans le service public ferroviaire et alimente une incompréhension croissante à l'égard des politiques publiques de mobilité. Face à l'importance stratégique de cette ligne et à l'exaspération des usagers, il apparaît nécessaire d'apporter des réponses claires, lisibles et opérationnelles. Il souhaite donc savoir quelles mesures concrètes l'État entend mettre en œuvre, en lien avec SNCF Réseau, SNCF Voyageurs et la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'améliorer durablement la fiabilité, la capacité et la régularité du service sur la ligne TER Ambérieu-en-Bugey - Lyon et dans quels délais ces améliorations pourront être perceptibles pour les usagers.

Données clés

Auteur : [M. Romain Daubié](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 519

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 janvier 2026](#)